

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 231 | JUIN 2017

dossier

Le parc de
la Patte d'oie
ouvre ses portes
le 24 juin

6 Une fête foraine
pour le mois
citoyen

15 Un PLU tourné
vers l'avenir

16 Un nouveau puits
de géothermie
à Gonesse



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / actualités

Une fête foraine pour le mois citoyen

07 / citoyenneté

Résultats du second tour de l'élection présidentielle à Gonesse

08 / dossier

Le parc de la Patte d'Oie ouvre ses portes

14 / propreté

Les opérations quartiers propres "un acte civique"

15 / urbanisme

Un PLU tourné vers l'avenir

16 / environnement

Un nouveau puits pour la géothermie

18 / travaux

Travaux dans les écoles Peguy et Perrault

19 / en bref

20 / infos pratiques

21 / menus des cantines

22 / tribunes



VOTRE SUPPLÉMENT DU MOIS

CULTURE

Visite au château d'Ecouen



Dans le cadre des ateliers proposés par la Réunion des Musées Nationaux, un groupe de gonessiens a pu visiter gratuitement le Musée national de la Renaissance d'Ecouen. Une prochaine visite aura lieu le 14 juin pour découvrir "Rodin, l'exposition du centenaire" au Grand Palais. Plus d'infos sur le site de la ville : www.ville-gonesse.fr

VIE LOCALE

Repair café



Le centre socioculturel Marc Sangnier a organisé un Repair Café le 11 mai dernier permettant aux Gonessiens d'apprendre à réparer eux-mêmes des objets du quotidien (petits appareils électro-ménagers, ordinateurs, vélos).

CITOYENNETÉ

Commémoration du 8 mai



Le 8 mai a eu lieu la dernière commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale au cimetière. Le nouveau monument aux morts qui sera situé en cœur de ville sera inauguré le 11 novembre prochain.

CITOYENNETÉ

Commémoration du 23 mai



Chaque 23 mai, la Ville, en partenariat avec l'AOMG, rend hommage aux victimes de l'esclavage colonial à travers une commémoration qui se tient sur le parvis de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage.

ASSOCIATIONS

Tous en fête



Samedi 28 mai avait lieu “Tous en fête”, un bel après-midi convivial et festif sur la place Jean-Jaurès orchestré par l'association Gonesse métissage. Des démonstrations de danse par Nutcase ou encore 6sonnejazz ont ponctué l'évènement et de nombreux stands d'animation avait été installés sur la place pour divertir petits et grands.

JEUNESSE

Quand jeunes et police se rencontrent



Le 3 mai dernier, les jeunes de la ville étaient invités à participer à une journée de rencontre visant à renforcer les liens avec la police. Autour d'animations telles que l'escalade, le laser game ou encore des initiations aux arts martiaux, cette rencontre, organisée par l'association Raid Aventure, a permis de lever les a priori réciproques et de créer du dialogue. Pour l'occasion, les forces de police nationale mais aussi municipale proposaient des stands pour permettre aux jeunes de découvrir les différentes facettes de leur métier.



JEUNESSE

Deuxième édition du festival de courts métrages de Gonesse

Suite au succès de la première édition du festival de courts métrages, une sélection de films courts réalisés par des jeunes de toute la France sera diffusée le samedi 17 juin à partir de 18h au cinéma Jacques Prévert. Le festival, qui a cette année pour thème "à l'origine", décernera un Grand Prix qui offrira au vainqueur un parrainage par le réseau des cinémas du Val d'Oise. Ce soutien va permettre une plus large diffusion du film dans les salles du département. En partenariat avec le CNC, le prix "talents en court" sera également remis et permettra au lauréat ou à la lauréate de bénéficier de rencontres avec des professionnels du cinéma ainsi que d'un accompagnement pour un nouveau film. Le réalisateur Xiaoxing Cheng viendra présenter son court métrage *French Touch* qui a obtenu de nombreux prix prestigieux et partagera ainsi son expérience avec les jeunes vidéastes.

ÉVÈNEMENT

La Fête de la musique bat son plein

Le mercredi 21 juin, c'est une nouvelle fois le quartier de la Fauconnière qui vous invite pour la Fête de la musique. A partir de 14h, venez découvrir *Loulou et autres Loups*, un film d'animation musical au cinéma Jacques Prévert. Toujours au cinéma, un documentaire sur le groupe Massilia Sound System sera diffusé à partir de 16h. A 17h, rendez-vous à l'extérieur, sur les deux scènes qui seront installées spécialement pour l'occasion. Pendant deux heures, les animateurs du centre de loisirs Victor Hugo proposeront des ateliers comme des initiations ou un quiz musical. A 19h, le groupe de percussions brésiliennes Sambacana viendra ouvrir les scènes musicales avant de laisser place aux nombreux artistes gonessiens qui viendront se représenter sur scène. Il y aura de la danse avec Nutcase, Beautiful Days et Family Dance, de la musique avec Cœur musical, les BGB, GEM, SAJOBI ou encore Marie Anna Abia.



#FDM | www.fetedelamusique.fr



ÉVÈNEMENT

Brocante Fête du Pain du 25 juin

Cette année, la brocante qui aura lieu le 25 juin à partir de 8h, reprendra son emprise traditionnelle, rue de Paris avec des stands sur la place du Général de Gaulle. Comme lors de chaque édition, la brocante sera associée à la Fête du pain. Des animations seront proposées par les associations, notamment une parade en ouverture et des spectacles sur le podium jusqu'à 17h sur la place du Général de Gaulle.

Cette année, une fête foraine sera installée place Jean Jaurès pour le plus grand plaisir des familles.

JEUNESSE

Stage de cirque pour les 8/15 ans

Comme chaque année durant les quartiers d'été, trois stages d'une semaine du 31 juillet au 18 août sont organisés pour initier les enfants de 8 à 15 ans au cirque. Les enfants seront accueillis par des professionnels dans le chapiteau installé à la salle Jacques Brel. Au programme cette année, des initiations au trapèze, aux acrobaties et à l'équilibrisme sur fil de fer. Les vendredis soir, les enfants montreront sur la piste ce qu'ils ont appris au cours de leur semaine de stage. Seulement 20 places sont disponibles par semaine pour le prix de 11,80 euros.

.....
 Pour tout renseignement ou inscription, contactez le 01 34 45 10 76



JEUNESSE

Recrutement Service civique

Ce mercredi 28 juin entre 16h et 20h sur le parvis du centre socioculturel Louis Aragon, venez rencontrer les différentes associations et institutions qui recrutent pour un Service civique national. Une présentation du dispositif est au programme ainsi que des rencontres avec des recruteurs ou des professionnels qui vous informeront sur les missions qui vous attendent dans l'Est du Val d'Oise.

.....
 Pour tout autre renseignement ou pour vous inscrire contactez le 01 34 45 19 72 ou l'adresse suivante : pj@mairie-gonesse.fr



Une fête foraine pour le mois citoyen

Chaque année, Gonesse organise un grand mois citoyen ponctué de divers événements et animations. Cette année, la particularité sera l'installation d'une fête foraine.

En plus des événements devenus des classiques du mois de juin comme la Brocante-Fête du pain, les Gonessiens vont pouvoir profiter de l'installation d'une fête foraine sur la place Jean Jaurès du 23 juin au 2 juillet. Elle sera ouverte tous les après-midis jusqu'à 22h en semaine et jusqu'à 23h les vendredis, samedis et dimanches. Le mercredi, les enfants bénéficieront d'un tarif réduit. Traditionnellement, le mois citoyen se conclut par la fête du 14 juillet.



VIE CITOYENNE

28 juin 2017

Forum de recrutement / service civique national

Session de recrutement de jeunes du service civique organisée sur le parvis du centre Louis Aragon entre 16h et 20h.

14 juillet 2017

Fête Nationale

A partir de 18h sur la place du 8 mai 1945. A 22h15 les traditionnels lampions seront distribués pour la marche jusqu'aux abords de la salle Jacques Brel pour le feu d'artifice vers 23h.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

3 juin 2017 / Rendez-vous au jardin

La 15^e édition des Rendez-vous au jardin débutera le 3 juin. Cette année l'initiative de l'association 100 Transitions : Mémoire de jardins, une création partagée autour du jardin exotique mais aussi l'opération « Jardin d'ici Jardin d'ailleurs » pendant laquelle le service municipal des espaces verts sensibilisera sur l'importance des plantes indigènes.

8 juin 2017 / Journée propreté

Plusieurs journées propreté sont organisées cette année dans différents quartiers de la ville avec la participation des habitants afin de les sensibiliser au civisme. Le 8 juin, l'opération aura lieu au quartier de la Fauconnière en partenariat avec la GUSP et les bailleurs.

24 juin 2017

Journée d'ouverture du parc de la Patte d'oie

Tout au long de cette journée, les Gonessiens pourront profiter de nombreuses animations sportives et familiales, et d'ateliers autour du développement durable (programme page 12). Ce parc de 120 ha est le résultat de 20 ans d'action municipale.

VIVRE-ENSEMBLE

21 juin 2017

Fête de la musique

La Fête de la musique se déroulera autour du centre socioculturel Marc Sangnier dès 17h (programme complet dans le Sortir à Gonesse)

25 juin 2017

Brocante – Fête du pain

La brocante reprend son emprise habituelle après les travaux de la rue de Paris. Des animations seront proposées par les associations en ouverture (parade) et sur le podium (chants et danses) jusqu'à 17h place du général de Gaulle.

Cette année, une fête foraine sera installée place Jean Jaurès.

DEVOIR DE MÉMOIRE

18 juin 2017

Cérémonie de l'Appel

Cérémonie organisée devant la stèle du Général de Gaulle à 11h.

SPORT

23 juin 2017

Soirée des trophées sportifs

Les bénévoles et les sportifs méritants sont récompensés pour leur investissement ou les résultats marquants de la saison à 19h30 à la salle Jacques Brel.

Résultats du second tour de l'élection présidentielle à Gonesse

Près de 14 500 Gonessiens étaient appelés à voter au second tour de l'élection présidentielle. Plus de 9000 personnes se sont déplacées. A Gonesse, comme au niveau national, Emmanuel Macron l'a emporté face à Marine Le Pen.

Le 7 mai dernier, les Français ont élu Emmanuel Macron Président de la République avec 66,1% des voix contre 33,9% à Marine Le Pen.

A Gonesse, Emmanuel Macron récolte 69,49% des suffrages exprimés soit un peu plus que son score national.

Le taux d'abstention a été élevé à Gonesse avec 36,23% des inscrits qui ne se sont pas déplacés contre 25,44% sur l'ensemble du territoire français.

Le second tour de l'élection présidentielle a été marqué par un grand nombre de votes blancs et nuls.

A Gonesse 868 électeurs font partie de ces deux catégories soit environ 9% des votants.

Au niveau national, ces catégories représentent 11,44% des votants.

Pour consulter le détail par bureau de vote :

LES RÉSULTATS

BUREAU PAR BUREAU

N°	BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	%	NULS	BLANCS	EXPRIMES	Emmanuel MACRON		Marine LE PEN	
1	J. BREL	832	537	64,54%	18	41	478	330	69,04%	148	30,96%
2	MAIRIE SCM	1176	758	64,46%	21	53	685	481	70,22%	204	29,78%
3	MAIRIE	859	538	62,63%	14	45	479	306	63,88%	173	36,12%
4	M. LAURENCIN	887	557	62,80%	16	48	493	345	69,98%	148	30,02%
5	C. PERRAULT	1349	874	64,79%	13	44	817	535	65,48%	282	34,52%
6	R. SALENGRO	950	626	65,89%	15	39	572	390	68,18%	182	31,82%
7	C. PEGUY	1120	720	64,29%	16	37	667	452	67,77%	215	32,23%
8	M. BLOCH	969	584	60,27%	22	33	529	405	76,56%	124	23,44%
9	A. CAMUS	1043	638	61,17%	12	42	584	395	67,64%	189	32,36%
10	M. SANGNIER	1037	624	60,17%	20	35	569	429	75,40%	140	24,60%
11	TULIPES	928	626	67,46%	20	39	567	393	69,31%	174	30,69%
12	L. ARAGON	934	553	59,21%	16	39	498	355	71,29%	143	28,71%
13	MADELEINE	979	657	67,11%	19	45	593	402	67,79%	191	32,21%
14	D. DABIT	655	441	67,33%	21	38	382	263	68,85%	119	31,15%
15	B. RABIER	758	498	65,70%	6	41	451	331	73,39%	120	26,61%

ELECTIONS LÉGISLATIVES LES 11 ET 18 JUIN

Les électeurs sont à nouveau appelés aux urnes pour choisir leur député(e), celui ou celle qui les représentera à l'Assemblée nationale pour les cinq prochaines années.

DOSSIER

Le parc de la Patte d'oie ouvre ses portes





**Le parc de la Patte
d'oie ouvrira ses
portes le 24 juin et
deviendra ainsi le
plus grand espace
vert de la ville.
L'inauguration
marque
l'aboutissement
d'un projet lancé
il y a 20 ans.**

Redonner le parc aux Gonessiens

Au début du XX^e siècle, le parc de la Patte d'oie abritait de nombreuses cressonnières, une culture qui nécessite un environnement particulièrement sain et une eau d'excellente qualité, et également de grandes cultures et un petit boisement au nord. Il était un lieu de promenade champêtre pour les Gonessiens. Mais dans les années 1960, une décharge s'y est établie. Peu à peu, le parc a été pollué par des débris de toutes sortes. Cette décharge était peu surveillée au regard des nombreux abus constatés. Des déchets toxiques ou illégaux y ont été entreposés. Dès 1995, l'exploitation de la décharge a été stoppée pour entamer une reconquête de cet espace naturel de 120 hectares dans lesquels les Gonessiens pourront désormais se promener librement et en toute sécurité. De nombreuses années d'études et de travaux ont été nécessaires pour permettre l'aboutissement de ce projet : il a fallu sécuriser le parc, revégétaliser et créer des monticules pour que l'eau puisse couler sans se déverser dans les nappes phréatiques.

Le parc est préservé pour favoriser la biodiversité : aucun passage de tracteurs qui provoquent des nuisances sonores et surtout des vibrations du sol qui font fuir une partie des animaux et insectes. Pour assurer l'entretien, plusieurs zones de pâturage ont été prévues. Les animaux qui broutent permettent de « tondre » de manière naturelle et à peu de frais.



Mohammed HAKKOU,

Adjoint au Maire délégué à l'économie sociale et solidaire et au développement durable

“ Le développement durable est une priorité municipale. Pour faire avancer cette thématique au cœur des préoccupations modiales, il est nécessaire de faire preuve de pédagogie. Le parc de la Patte d'oie sera un lieu central pour l'éducation à l'éco-citoyenneté avec des panneaux d'information et des agents de la Ville présents pour expliquer les bons gestes à adopter. ”

Le centre équestre utilisera régulièrement le parc pour des promenades. Les responsables du centre équestre seront présents le jour de l'inauguration pour proposer des promenades à poney et des balades en calèche. Leur restaurant situé à quelques mètres des animations pourra accueillir lors de la journée d'ouverture les visiteurs qui souhaitent déjeuner sur place.



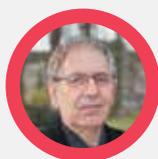


Un parc à l'état naturel

Il sera aménagé de façon rustique pour préserver l'aspect naturel déjà très présent suite au développement organisé mais aussi spontané de la faune et de la flore. Seules entorses à la nature «sauvage», des sentiers en terre, un parcours sportif, des bancs et des tables de pique-nique qui assureront le confort des promeneurs. Des panneaux d'informations permettront au public de découvrir les animaux et les végétaux très nombreux dans ce parc. Ces éléments feront de ce parc un espace d'évasion sans communes mesures aux alentours, en particulier dans le Val d'Oise. Ce nouveau «poumon vert» de Gonesse permettra la mise en place d'actions de sensibilisation à la biodiversité menées par les personnels de la Ville, ainsi que par des jeunes engagés du service civique national.

Les conditions sanitaires garanties

La Ville souhaitait ouvrir le parc dès l'année dernière, mais a dû reporter en raison d'études montrant la présence de benzène et de diisopropyl ether sur une zone restreinte, identifiée et non accessible au public. Suivant le principe de précaution, la municipalité a donc choisi de reporter l'ouverture pour mener des études complémentaires afin de s'assurer qu'aucun autre secteur n'était concerné. Des travaux ont été menés pour résoudre le problème de rejets de ces gaz potentiellement dangereux pour la santé. Les dernières études montrent que les Gonessiens ne courent pas de risques à visiter et se promener dans le parc.



Jean-Michel DUBOIS,

Conseiller municipal
Délégué aux espaces verts,
à la propreté, au cimetière
et au stationnement

“ La biodiversité fait partie du patrimoine de la ville et l'ouverture du parc de la Patte d'oie est un pas de plus dans l'amélioration du cadre de vie des Gonessiens. Au total, la ville va désormais compter 200 hectares d'espaces verts. ”

PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'INAUGURATION



Accueil
Maison du parc



Ferme pédagogique



Activités équestres
balade en poney,
calèche de 10h à 12h
et de 13h30 à 16h



**Animation autour de
l'environnement et du recyclage**



Stand ludothèque
grands jeux pour enfants et familles



Activités sportives : randonnées
(départs : 10h15 et 13h30), VTT
(départs à 10h15, 11h,15, 13h30 et
14h30 - prêts de vélos possible selon
disponibilité), footing avec parcours
fléché (départ à 10h15)



Stand de la Médiathèque



**Stand du Syndicat Intercommunal
d'Aménagement Hydraulique**



LES HORAIRES DE LA JOURNÉE

10h : ouverture des portes
départ des activités
16h : discours et goûter de clôture
17h : fin des activités
18h : fermeture du parc



RESTAURATION SUR PLACE

Aire de pique-nique sur place
**Possibilité de restauration
au centre équestre**

UNE EXPOSITION SUR 20 ANS D'AMÉNAGEMENTS ET 10 ANS DE PROJETS

Lors de l'inauguration du parc de la Patte d'oie, la Ville présentera une exposition retraçant 20 ans d'aménagement de Gonesse. Cette exposition montrera à quel point certains endroits de la ville ont évolué en deux décennies mais présentera aussi une grande partie des créations ou constructions pendant cette période.

Ces évolutions montrent également qu'il est possible de changer la ville sans pour autant la dénaturer. Améliorer le cadre de vie des habitants et proposer des équipements de qualité pour tous sont deux objectifs importants pour la municipalité.

En parcourant cette exposition, vous pourrez également découvrir plusieurs grands projets qui devraient voir le jour au cours des dix prochaines années. Gonesse prouve ainsi qu'elle est une ville en mouvement, riche de son histoire et tournée vers l'avenir.





Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse

Que représente cette ouverture du parc de la Patte d'oie ?

La reconquête du parc de la Patte d'oie est un combat que je mène depuis une vingtaine d'années. L'une de mes premières décisions en tant que Maire a été de faire cesser l'exploitation de la décharge. Au moment de cette ouverture, j'ai une pensée pour Gérard Grégoire qui a beaucoup œuvré pour cette reconquête et qui sera ravi de voir le résultat lors de cette journée conviviale. Historiquement, le parc était un lieu de cultures notamment de cressonnières. Puis en 1964, une décharge s'y est installée, polluant l'eau et la nature. De nombreux déchets hospitaliers ou chimiques très polluants y ont été entreposés sans aucun contrôle. Nous avons donc voulu rendre le parc aux Gonessiens, pour en faire le plus grand espace vert du territoire. L'assainissement du parc a été long car nous avons eu de nombreuses mauvaises surprises sur l'enfouissement illégal de déchets non traités. Mais tous ces efforts aboutissent aujourd'hui.

L'ouverture du parc a été repoussée, pourquoi ?

Nous voulions ouvrir le parc l'an dernier, mais certains déchets émettaient encore des rejets. Il était hors de question de faire courir le moindre risque aux Gonessiens. Du benzène était apparu sur un espace très identifié et non accessible au public dans les études menées l'an dernier. Nous avons donc décidé de retarder l'ouverture. Nous avons ensuite mené les études et les travaux nécessaires pour nous assurer que le parc soit

totallement sûr et que les Gonessiens puissent s'y promener, y courir et y faire du vélo dans un environnement sain. Grâce à ce nouveau parc, la Ville compte désormais 200 hectares d'espaces-verts au total sur le territoire.

Le parc dispose de très peu d'aménagements, est-ce une volonté ?

Oui, nous avons voulu, comme pour le parc de l'Eglantier, proposer aux Gonessiens un espace naturel. Nos équipes des espaces verts travaillent sur le parc mais dans l'objectif d'entretenir les plantes naturelles et pour faire un travail de pédagogie vis-à-vis des visiteurs. Le parc sera ainsi un lieu d'apprentissage et de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité. C'est par la pédagogie et la sensibilisation aux problématiques environnementales, de biodiversité, de respect de la nature, que nous pouvons au niveau local avoir un réel impact. La protection de l'environnement contre toutes les formes de pollution (de l'eau, de l'air, des sols ou même sonore) est un enjeu essentiel pour notre cadre de vie.

Nous voulons que la ville puisse se développer, offrir de nouvelles possibilités d'emploi de services aux Gonessiens, mais nous sommes aussi très attentifs à la protection de notre environnement. La Ville s'est depuis de nombreuses années engagée dans un agenda 21, avec un suivi régulier qui fera notamment l'objet d'un prochain compte rendu en Conseil municipal. Plus de 60 mesures sont ainsi en cours ou ont été menées dans le cadre de ce dispositif.

Les opérations quartiers propres : « un acte civique »

Mme Dohounon est une habitante très investie dans les opérations quartiers propres. Ces opérations sont des journées de mobilisation qui visent à nettoyer un quartier : enlever les déchets abandonnés, désherber les trottoirs, etc. Les habitants sont invités à se joindre aux équipes de la Ville pour entretenir leur cadre de vie.



Comment avez-vous décidé de rejoindre les opérations quartiers propres ?

J'ai vu l'annonce un peu partout dans la Ville et j'avais des disponibilités ces temps-ci. Comme les opérations ont lieu les mercredis et que c'est un jour qui m'arrange, je me suis inscrite pour participer à cette opération. J'ai pour le moment participé à trois opérations.

Pourquoi avoir décidé de participer à ces opérations ?

C'est une participation citoyenne, un acte civique. On est bien content que la Ville soit propre, il faut que tout le monde s'y mette. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, c'est ça le vivre-ensemble. En 2000, j'avais déjà participé à des opérations de nettoyage, mais ce n'était que des habitants. Cette fois, on a des agents de la mairie pour nous aider. C'est dommage qu'il n'y ait pas plus d'habitants qui participent à ces opérations.

Pouvez-vous nous raconter une journée Quartier propre ?

Pour ma première opération, je suis allée au rendez-vous à 8h, on m'a fourni le matériel : une pince pour ramasser sans avoir à se baisser, des gants, un sac poubelle et un gilet. La responsable avait fait plusieurs équipes. Chaque équipe avait une zone dont elle devait s'occuper. L'ambiance était sympa, on a fait un tour au nord de la rue Claret. Les équipes m'ont chouchoutée, ils m'ont fait monter dans leur camion, m'ont montrée



comment bien me servir de la pince. Il faut un petit coup de main. Ils étaient tout contents de m'avoir. Je suis restée 1h30 à ramasser des débris avec la pince. La deuxième fois, j'ai nettoyé de la place Jaurès jusqu'à l'autre bout de la rue de Paris.

Depuis quand habitez-vous à Gonesse ?

J'habite à Gonesse depuis 1983. Depuis la ville a beaucoup changé, et elle est plus propre qu'avant. En 2000, on ramassait beaucoup de papiers jetés dans la rue. Aujourd'hui on ramasse surtout beaucoup de mégots.

LES PROCHAINES OPÉRATIONS PRÉVUES

8 juin : La Fauconnière

22 juin 2017 : Marronniers ouest

5 juillet 2017 : Marronniers est et Grande vallée

Un plan local d'urbanisme tourné vers l'avenir

L'enquête publique sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme, qui présente le projet urbain communal pour les années à venir, se déroule du 29 mai au 30 juin. L'occasion pour chacun de s'exprimer officiellement et de soutenir le développement de votre commune.

Le plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document de référence d'une commune. C'est lui qui fixe les grandes règles qui devront être respectées pour l'aménager. Une révision de ce PLU est en cours. L'objectif est de positionner Gonesse dans le Grand Paris et de permettre à la Ville de bénéficier de grands projets de développement économique, tout en travaillant sur le renouvellement urbain et en préservant le patrimoine historique ainsi que les espaces naturels et agricoles du territoire.

Comment lire le PLU ?

L'ensemble du territoire communal est couvert par des zones déterminées en fonction des caractéristiques urbaines, architecturales, ainsi que le mode d'occupation des sols. A chaque zone est affecté un règlement particulier qui détermine les conditions de construction.

Les opérations futures devront se faire dans les limites urbanisables actuelles de la ville, aucune extension (hormis l'opération du Triangle de Gonesse) n'est possible.

Les évolutions des zones naturelles

Par rapport au précédent PLU, la zone agricole s'agrandit sur la partie nord de la commune avec un gain lié à l'abandon du projet d'extension du Golf et du projet de cimetière. Sur le secteur du Triangle de Gonesse, la zone agricole diminue pour la mise en œuvre de la ZAC. Différentes autres évolutions notables bénéficient à la zone agricole notamment aux abords du parc de la Patte d'Oie, afin de prendre en compte les activités agricoles existantes ou en projet. Par ailleurs, la Coulée verte et bleue est mise en valeur par la création de nombreuses zones naturelles non constructibles en cœur de ville.

Le projet du triangle de Gonesse

Le Triangle de Gonesse est un projet dont les réflexions sont engagées depuis 20 ans, concrétisé par une ZAC créée en septembre 2016, dont la vocation est d'être un quartier d'affaires tourné vers des activités économiques, notamment orientées à l'international en lien avec la position stratégique du site au cœur du corridor aéroportuaire de Roissy-CDG et du Bourget. Ce projet permet, dans le contexte du Grand Paris, de réaffirmer la position stratégique de notre territoire et sa vocation économique.

Dans le cadre de cet aménagement la Ville a retenu le projet le plus compact et qui préserve, en lien avec la commune de Roissy-en-France, un espace agricole de 400 ha d'un seul tenant au nord. Une procédure de Zone Agricole Protégée en cours, permettra de créer cette servitude d'utilité publique sur ce territoire.

Participer à l'enquête publique

L'enquête publique permet à chacun de prendre connaissance du projet et d'inscrire ses observations dans un registre mis à disposition. Il est également possible de rencontrer un commissaire enquêteur pour échanger sur le sujet.

Ce dernier se tiendra à la disposition du public aux Bureaux du Parc, les :

Lundi 29 mai de 9h à 12h
Mercredi 7 juin de 16h à 19h
Vendredi 30 juin de 14h30 à 17h30

Au Pôle Population Education Solidarité le :

Samedi 17 juin de 9h à 12h

Retrouvez l'ensemble du dossier sur le site de la ville : www.ville-gonesse.fr, rubrique "cadre de vie"

Un nouveau puits pour la géothermie

Après plus de 30 années de fonctionnement au bénéfice des habitants des deux communes de Villiers-le-Bel et de Gonesse, la géothermie va se rénover pour affronter sereinement les prochaines décennies. Venez découvrir ce projet lors de la réunion publique du 22 juin.

La géothermie, une chance pour le territoire

Depuis 1985, la géothermie permet aux nombreux habitants des quartiers de la Fauconnière (Gonesse), des Carreaux et depuis 2009, des secteurs Puits la Marlière/Derrière les murs de Monseigneur (Villiers-le-Bel) de bénéficier d'une source d'énergie bon marché, déconnectée des variations brutales des prix du pétrole et du gaz.

La géothermie permet également aux deux villes de Gonesse et de Villiers-le-Bel de diminuer leurs dépenses de fonctionnement pour le chauffage des équipements publics.

Le Syndicat Intercommunal pour la géothermie à Villiers-le-Bel/Gonesse a décidé de construire un nouveau puits qui permettra d'utiliser, dorénavant, la géothermie à partir de trois forages (un neuf et deux réhabilités au lieu de deux).

Les travaux vont se réaliser en 3 phases

- Dès fin juin 2017, une plateforme goudronnée sera construite, à proximité des installations géothermiques existantes pour accueillir la machine de forage.
 - De septembre à novembre 2017, les travaux de forage seront réalisés par une machine entièrement électrique, choisie précisément par le Syndicat Intercommunal pour éviter toutes nuisances aux riverains concernés.
 - A partir de 2018, les deux forages existants seront chemisés. Ce qui permettra à la géothermie de poursuivre son exploitation aux débits d'origine.
- À l'issue des travaux, les terrains de sport seront entièrement remis en état et les barbecues seront réinstallés. L'ensemble de la zone fera l'objet d'une remise à niveau. Durant les travaux, un bungalow muni d'une paroi vitrée face à la machine de forage, permettra la visite quotidienne du chantier, en toute sécurité, aux enfants des écoles des deux communes, ainsi qu'aux habitants intéressés.



Site géothermique situé à Villiers-le-Bel

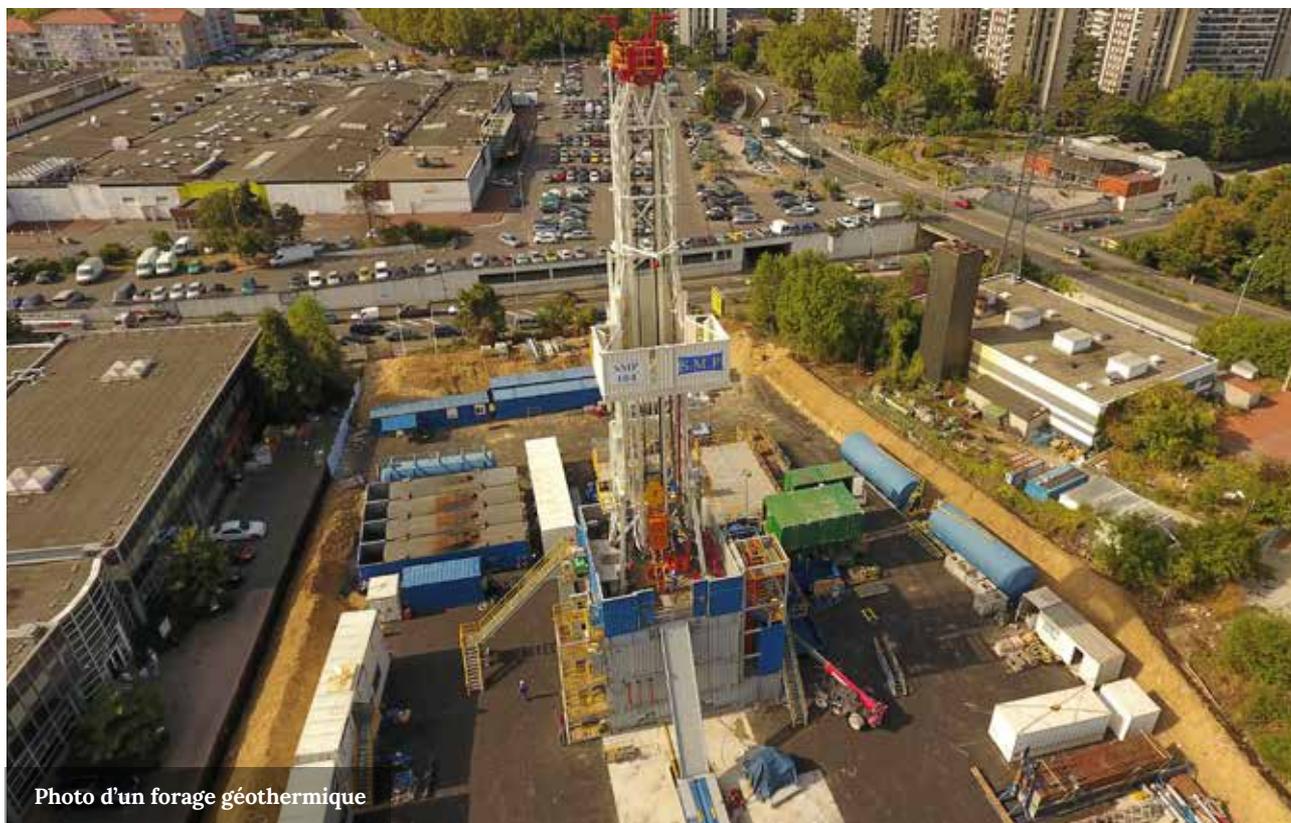


Photo d'un forage géothermique

RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 22 JUIN
À 19H

MAISON DE QUARTIER BORIS VIAN,
Quartier des Carreaux à Villiers-le-Bel

Cette réunion permettra de présenter en détails cette opération très importante pour les deux villes de Gonesse et de Villiers-le-Bel, dans leur volonté de poursuivre la modération des charges de chauffage pour les habitants concernés par le réseau et de diminuer chaque année de près de 20 000 tonnes de Co², les rejets dans l'atmosphère.

Au cours de cette réunion, à laquelle seront conviés tous les habitants, les élus des deux villes - accompagnés de techniciens spécialisés en géothermie - pourront répondre à toutes les questions que suscite ce projet.

Pourquoi créer un nouveau puits ?

La géothermie est constituée de deux forages d'une profondeur de 1 600 m qui vont exploiter les eaux chaudes souterraines du sous-sol de nos villes.

Un premier forage sert à puiser l'eau chaude à une température de 64 °C, celle-ci circule, ensuite dans un échangeur à plaques en titane pour transmettre sa chaleur au réseau de chauffage urbain. Après avoir chauffé les immeubles, l'eau géothermale est réinjectée par un second puits dans le sous-sol à une distance de 1 200 m du premier. Ce montage appelé « doublet géothermique » permet de pérenniser la ressource géothermale.

L'eau géothermale, étant à l'origine de l'eau de mer, est très salée, ce qui entraîne depuis 30 ans d'exploitation la corrosion des tubages des deux puits. Des contrôles de l'épaisseur des tubes de forage sont effectués régulièrement et indiquent aujourd'hui une corrosion moyenne nécessitant, à court terme, d'installer dans les deux forages existants un tubage neuf de plus petite section. Si cette solution va pérenniser pour plusieurs dizaines d'années les ouvrages, cette réduction de diamètre va entraîner une baisse du débit d'exploitation. La construction du nouveau puits va permettre de revenir aux débits d'exploitation d'origine de 300 m³/h.

LE COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL VILLIERS-LE-BEL/GONESSE POUR LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE CHALEUR

PRÉSIDENT : Michel JAURREY - Maire-Adjoint de Gonesse / **VICE-PRÉSIDENT :** Jean-Louis MARSAC - Maire de Villiers-le-Bel / **SECRÉTAIRE :** Daniel AUGUSTE - Maire-Adjoint de Villiers-le-Bel / **SECRÉTAIRE ADJOINTE :** Corinne QUERET - Conseillère Municipale de Gonesse

MEMBRES : ELUS DE GONESSE : Maires-Adjoints : Olivier BOISSY et Mohammed HAKKOU / **Conseillers Municipaux :** Christian CAURO et Mohammed OUERFELLI / **ELUS DE VILLIERS-LE-BEL :** Maires-Adjoints : Maurice MAQUIN, Carmen BOGHOSSIAN et Barthélémy AGONHOUMEY / **Conseillère Municipale :** Mariam CISSÉ / **Assistant à la maîtrise d'ouvrage du Syndicat :** Jean-Luc NICAISE

Travaux dans les écoles Péguy et Perrault

Des travaux vont débuter cet été dans les écoles Charles Péguy et Charles Perrault situées dans le quartier des Marronniers.

La Ville travaille depuis plusieurs années à améliorer l'accueil des élèves Gonesse dans les classes. Sur l'ensemble du territoire de Gonesse il n'existe ainsi que deux classes qui se déroulent dans des préfabriqués, toutes deux à l'école Charles Perrault. Pour y remédier, la municipalité a décidé d'entamer des travaux d'extension de l'école et de détruire les deux préfabriqués.

Les classes de l'école Perrault seront toutes réparties autour d'une salle de motricité située au centre de l'établissement. Le dortoir, le bureau de la directrice ainsi que la bibliothèque de l'école intégreront l'école Charles Perrault grâce à cette extension.

L'école élémentaire Charles Péguy va également connaître des aménagements pour créer un préau dans la cour pour que les enfants puissent s'abriter en cas de pluie pendant les récréations. Dans cette même logique un cheminement couvert permettra aux enfants de l'école Charles Perrault de rejoindre

la cantine de l'école Charles Péguy à l'abri des intempéries.

Les deux écoles vont également bénéficier de la construction d'un parvis qui permettra de mieux identifier les entrées des deux écoles et celle du centre socioculturel Ingrid Betancourt. Ce parvis sera mis sous vidéoprotection et des portails clos aux horaires de fermeture des trois établissements, seront installés.

Les nouveaux locaux de ces deux écoles seront prêts pour la rentrée scolaire 2018 et les travaux du parvis seront terminés à la rentrée scolaire 2019. Pendant toute la durée des travaux, une partie des classes de l'école Perrault ira dans l'école Charles Péguy, tandis que deux classes resteront à Charles Perrault, dans les préfabriqués. Le chemin piéton situé entre l'avenue Léon Grandfils et l'avenue des Jasmins sera fermé sur l'ensemble de la période afin de permettre l'installation du chantier.



PATRIMOINE

Rues d'hier et d'aujourd'hui

Si vous êtes observateur, vous avez sans doute vu fleurir avec le printemps des petits panneaux rouges précisant les anciens noms des rues sous les panneaux indiquant le nom des rues de la Ville.

Les rues actuelles, sur le tracé d'anciennes voies ou chemins, portaient autrefois des noms différents remontant pour certains au Moyen-âge. Modifiés parfois plusieurs fois depuis la Révolution, et notamment en 1834 et 1838, les appellations actuelles des rues et places rendent hommage à un personnage célèbre, à un bienfaiteur de la commune, tel Monsieur Claret, évoquent un nom de lieu, ou encore un évènement historique comme la place du 8 mai 1945.

Rappeler les anciens noms permet de faire un clin d'œil à l'histoire riche de Gonesse.



ASSOCIATION

Session Découverte gratuite des Ballets du Val d'Oise

A l'occasion de la préparation du nouveau spectacle VAIANA présenté les 20 et 21 octobre prochains à la salle Jacques Brel, les Ballets du Val d'Oise organisent une session découverte le samedi 10 juin. Les enfants à partir de 6 ans pourront assister à une démonstration de danse avant d'apprendre une chorégraphie qu'ils présenteront aux parents en fin de journée. Pour les parents, les responsables de l'association présenteront son fonctionnement et remettront un dossier de préinscription pour ceux qui le souhaitent. Les adultes volontaires pourront participer à l'atelier "figuration" ou apporter leur aide à la confection des décors. Rendez-vous le 10 juin au gymnase Jesse Owens (2 rue Nelson Mandela) de 14h30 à 16h30.

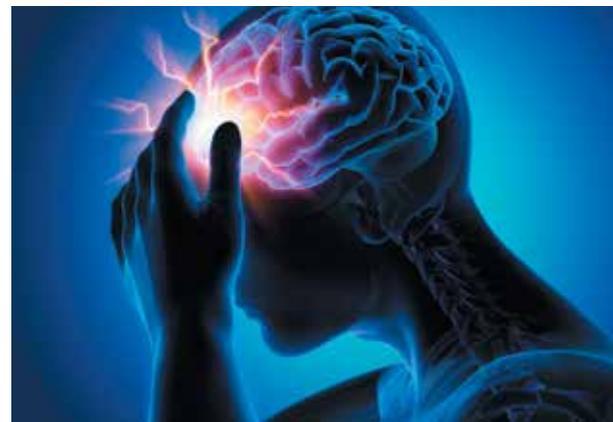
➡ Pour plus d'informations contactez le 06 60 99 40 96.

SANTÉ

Journée de prévention sur l'AVC

Ce lundi 12 juin, à l'occasion de la journée européenne de l'Accident Vasculaire Cérébral, le service neurologie et l'association France-AVC Ile-de-France de l'hôpital de Gonesse organisent une journée d'informations et de prévention. Les AVC sont la cause principale des handicaps physiques de l'adulte en France. Ils sont responsables de séquelles lourdes qui endommagent la motricité, la vision, la sensibilité et le langage. Le personnel hospitalier sera présent de 10h à 15h pour répondre à toutes vos questions et des vidéos d'informations seront diffusées.

➡ Rendez-vous dans le hall de l'hôpital de Gonesse, 2 boulevard du 19 mars 1962.



SENIORS

Veille sanitaire

L'été approche et les températures grimpent. Les personnes âgées sont les plus vulnérables face aux épisodes de canicule qui peuvent s'avérer dramatiques. Pour prévenir des dangers liés aux grandes chaleurs, la Ville met en place une campagne de prévention à destination du grand public. La Veille sanitaire va réactiver son réseau de solidarité. Des bénévoles gonesiens ou des membres du Service civique jeunes municipal se proposent de téléphoner ou de rendre visite aux personnes isolées pour veiller sur leur santé et rompre un peu leur solitude. Si vous souhaitez recevoir les visites ou les appels des bénévoles ou si vous souhaitez faire partie du réseau de solidarité, n'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) situé au Pôle Population Education Solidarité (1 avenue Pierre Salvi) ou appelez le 01 30 11 55 20.

L'Atelier Santé Ville vous propose également le jeudi 22 juin 2017 de 14h à 15h30 à la Maison intergénérationnelle (4 Rond-point des Droits de l'Homme 95500 Gonesse) un atelier sur la canicule et la nutrition lors des périodes estivales avec Béatrice Eulalie, stagiaire diététicienne.



SPORT

Session escalade sur le mur de Jesse Owens

Vendredi 23 juin prochain, le gymnase Jesse Owens vous accueillera gratuitement pour une découverte de l'escalade. Dès 18h, vous pourrez vous initier à ce sport grâce au mur installé à l'intérieur du gymnase. Des animateurs professionnels ainsi que des bénévoles seront présents pour assurer la sécurité des grimpeurs petits ou grands. Vous pourrez également prendre des renseignements pour vous inscrire au club d'escalade qui ouvrira à la rentrée prochaine. Un "contest" sera également organisé à partir de 20h pour les amateurs de compétitions.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

18 février : KHILA Melek
31 mars : BOUKACEM Juba
2 avril : BETARI Issa
4 avril : DUMOULIN Lya
7 avril : ISSIZ Mylan
9 avril : KHEMAISSIA Jenna
10 avril : LUYEYE SUMO Kenayah
11 avril : MAARREF Sarra
12 avril : DIRIL Johann
15 avril : MARZOUK Bilel
18 avril : TSHIBALA MUAMBA Kamron
21 avril : TEMIZ Toprak

22 avril : ABDELKAOUI Dounia
25 avril : AKOTO Aldrich

MARIAGES

8 avril : MOHAMMAD Shan et
NAWAZ Farrah
15 avril : BOUDOUKARA Abdelhafid et
ARGENTIN Laurence
29 avril : OKMEN Lucien et
PONTIKERIS Sophie

DÉCÈS

10 mars : HERVÉ Michèle
19 mars : LARBI née PARDES Renée
24 mars : ASSIER née REYNIER Suzanne

25 mars : ROSS Nennie
26 mars : BAZIN Pierre
29 mars : SIMONET Jean
4 avril : GUREL née BESARET Meryem
7 avril : KUCYJ Wladislas
9 avril : FLEURINORD Nector
15 avril : NAZARIAN née TAKAJIAN Marie-Jeanne
18 avril : GUERIN Jean-Pierre
20 avril : SCOTT Gabriel
23 avril : GARRET Michel
23 avril : SARNAGO née NAVARRO Pascuala
28 avril : ROUSSELOT née LECAT Alice



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 5 JUIN

FÉRIÉ

MARDI 6 JUIN

Salade de tomates
Pomelos et sucre

Paupiette de veau aux pruneaux
Filet de hoki sauce safranée

Petits pois carottes

Fromage fondu
Président Cotentin nature

Muffin au chocolat

MERCREDI 7 JUIN

Rosette et cornichons
Thon mayonnaise

Lasagnes à la bolognaise
Lasagnes au saumon

Tomme grise
Saint Paulin

Fruit de saison

JEUDI 8 JUIN

Pastèque
Melon vert

Sauté d'agneau à l'estragon
Fricassée de colin sauce dieppoise

Haricots verts et flageolets

Bleu
Bûchette mi chèvre

Crème dessert chocolat
Crème dessert vanille

VENDREDI 9 JUIN

Salade jurassienne (salade, dés de dinde, emmental)

Salade grecque (concombre, olives tomates et feta)

Filet de hoki pané
Escalope de porc sauce colombo

Carottes et pommes de terre

Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre

Fruit de saison

LUNDI 12 JUIN

Salade de tortis au surimi
Taboulé

Sauté de dinde à la dijonnaise
Fricassée de saumon sauce lombarde

Lentilles

Brie ou Carré de l'est

Fruit de saison

MARDI 13 JUIN

Tomates et maïs
Céleri rémoulade

Blanquette de veau
Quenelles de brochet

Riz créole

Yaourt velouté

Compote pomme banane
ou pomme ananas

MERCREDI 14 JUIN

Salade de betteraves
Salade de haricots verts

Aiguillettes de colin meunière
Nuggets de volaille

Tortis et sauce basilic

Cantal ou Montboissier

Brochette de fruits frais
sauce chocolat

JEUDI 15 JUIN

Carottes rapées
Salade «chou chou»

Jambon braisé
Oeufs durs sauce mornay

Epinards à la crème

Petit suisse

Far aux pruneaux

VENDREDI 16 JUIN

Melon charentais ou pastèque

Filet limande
Rôti de dinde sauce bercy

Purée de pommes de terre

Rondelé nature
Tartare ail et fines herbes

Smoothie mangue banane l

LUNDI 19 JUIN

Radis beurre
Salade verte et maïs
Panés de blé aux épinards
Boulettes de boeuf

Emincé de poireaux à la crème

Petit suisse sucré ou aux fruits

Clafoutis aux cerises
Tarte aux abricots fraîche

MARDI 20 JUIN

Macédoine mayonnaise
Chou-fleur sauce cocktail
Paëlla au poulet

Paëlla au poisson (colin)

Tomme noire ou Edam

Fruit de saison

MERCREDI 21 JUIN

Concombre et feta
Courgette râpée au pesto

Cordon bleu
Calamar à la romaine

Printanière de légumes

Yaourt aromatisé ou sucré

Pommes au four à la cannelle ou Poire au four

JEUDI 22 JUIN

Crêpe au fromage
Crêpe aux champignons

Roti de veau au jus
Filet lieu noir sauce blanquette FRAIS

Mélange légumes & haricots plats

Camembert ou Coulommiers

Fruit de saison

VENDREDI 23 JUIN

Pastèque
Melon charentais

Pavé de poisson mariné au thym (hoki ou colin)
Steak haché

Pommes campagnardes & ketchup

Chèvreton ou Fromy

Cône glacé vanille

LUNDI 26 JUIN

Salade du chef
Burger de veau sauce marengo
Filet de hoki au curry

Boullgour et jus

Fromage blanc sucré
Fromage blanc aux fruits

Compote de pêches
Compote pomme cassis

MARDI 27 JUIN

Salade de riz à la catalane
Taboulé

Escalope de dinde sauce indienne
Omelette au fromage

Jardinière de légumes

Saint Nectaire
Emmental

Fruit de saison

MERCREDI 28 JUIN

Carottes râpées
Céleri rapé au fromage blanc

Sauté de porc Vallée d'Auge
Colin sauce méridionale

Beignets de chou-fleur

Six de Savoie
Fraidou

Fruit de saison

JEUDI 29 JUIN

Melon jaune
Pastèque

Bœuf sauté à la bordelaise
Pavé du fromager

Purée de pommes de terre

Yaourt aromatisé ou nature sucré

Moëlleux cacao

VENDREDI 30 JUIN

Oeufs durs mayonnaise
Pâté de foie et cornichons

Raviolis
Raviolis de saumon
Fromage rapé

Glace esquimaux chocolat

LUNDI 3 JUILLET

Salade de coquillettes thon mayonnaise
Taboulé libanais

Sauté de veau au jus
Pavé de poisson mariné au thym (hoki ou colin)

Bouquets de brocolis

Coulommiers ou Brie

Smoothie banane kiwi

MARDI 4 JUILLET

Melon charentais

Pizza fromage
Salade batavia

Petit suisse sucré
Petit suisse aux fruits

Fruit de saison

MERCREDI 5 JUILLET

Pomelos et sucre
Crèmeux frais au radis

Macaroni au jambon

Macaronis de la mer

Gouda
Tomme grise

Fruit de saison

JEUDI 6 JUILLET

Salade grecque
Salade de tomates au chèvre

Poulet sauté sauce jumbalaya
Cubes de colin à la crème

Haricots verts persillés

Yaourt aromatisé
Yaourt nature sucré

Beignet chocolat
Beignet framboise

VENDREDI 7 JUILLET

Salade verte et mimolette
Salade verte et thon

Cheese burger
Fish burger

Pommes «smiles»
«Gervita» aux fruits rouges

Groupe socialiste et apparentés

APRES LA PRÉSIDENTIELLE

Ne cachons pas notre déception après le résultat catastrophique du candidat PS, Benoît HAMON, qui n'a réalisé que 6.4% des voix au niveau national et 7.6% à Gonesse. Ce résultat est celui de la politique menée depuis 5 ans, qui n'a pas répondu aux attentes portées par F. HOLLANDE en 2012. Le discours du Bourget qui ciblait la finance et la taxation des hauts revenus à hauteur de 75%, n'a pas été traduit dans les actes.

Bien au contraire, des mesures qui n'avaient pas été annoncées ont été prises ou envisagées : le CICE qui offre 41 milliards d'euros aux entreprises sans contrepartie, la hausse des impôts des particuliers pour le financer, la déchéance de nationalité, la loi travail qui inverse la hiérarchie des normes...

Le deuxième tour de l'élection présidentielle nous a certes permis d'éviter l'arrivée du FN au pouvoir, avec son cortège de mesures restrictives pour les libertés, mais l'élection d'Emmanuel MACRON n'a pas pour autant clarifié la situation politique. Dans une démocratie il est nécessaire d'avoir une majorité et une opposition. Si la majorité doit rassembler une partie de la droite et une partie de la gauche, c'est qu'il n'y a plus d'alternance possible, si ce n'est les populistes d'extrême droite ou ceux de gauche.

Nous sommes inquiets face aux mesures annoncées qui toucheront les Gonessiens ; lorsque le nouveau Président de la République veut supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires dont 70 000 dans les collectivités locales, c'est qu'il compte de manière autoritaire baisser les dotations financières aux communes pour les obliger à réduire leur personnel, et donc les services rendus à la population. Quand il annonce la suppression de la taxe d'habitation, c'est que les collectivités locales vont perdre leur autonomie financière. Comment lutter contre le chômage quand on commence par supprimer 120 000 emplois ? Il faut cesser de colporter l'image du fonctionnaire qui ne servirait à rien. A Gonesse, comme ailleurs, la plupart des fonctionnaires ne comptent pas leur investissement dans leur travail.

L'idée de justice sociale est-elle au cœur du projet de ce gouvernement ? Nous en doutons et c'est la raison pour laquelle nous ne nous reconnaissons pas dans la majorité présidentielle et continuerons à nous battre, à gauche, contre les inégalités et les injustices.

Groupe communiste et républicain

Exonérer 80 % des français de la taxe d'habitation, est-ce vraiment une « audace » ?

La proposition d'Emmanuel Macron d'exonérer 80 % des Français de la taxe d'habitation ne constitue vraiment pas une « audace » mais au contraire ajoute de l'injustice à l'injustice. A Gonesse, les recettes de la Taxe d'habitation représentent 6 millions d'euros par an soit 36 millions sur un mandat. Les collectivités locales ne sont pas des entreprises qui font des bénéfices. 6 millions d'euros ce sont des écoles, des rues, des équipements sportifs, de la culture pour tous...

Il est vrai que les impôts locaux sont injustes : ils ne sont pas progressifs, et les valeurs locatives datant de 1972 sont largement obsolètes. Mais si la proposition de Mr Macron était adoptée, toutes les villes ne seraient pas impactées de la même manière. Certaines conserveraient des marges de manœuvre fiscales tandis que les villes les plus populaires -souvent celles qui développent les politiques publiques les plus fortes – se verraient, une nouvelle fois, privées de ressources. Cette mesure ne résout en rien le problème de l'injustice de la taxe d'habitation. Cela creuse un écart supplémentaire entre les villes riches et les villes plus populaires. Ce nouveau Président de la République s'inscrit dans une continuité désastreuse, celle de la baisse des dotations de l'Etat que subissent les collectivités locales depuis une décennie. C'est une nouvelle étape dans le combat idéologique mené contre les services publics locaux et de proximité, derniers remparts contre les inégalités.

Chaque citoyen, en fonction de ses moyens, doit pouvoir participer à la vie de sa commune. C'est le fondement même de la démocratie locale. En supprimant l'autonomie fiscale des communes, Emmanuel Macron, procède à un acte de recentralisation autoritaire. Il n'y a aucune « audace » dans la proposition de l'ancien banquier de chez Rothschild. Il y a de la démagogie, l'expression d'une idéologie qui vise, en asséchant progressivement les budgets des communes, à réduire la démocratie locale à sa portion congrue et à remettre en cause le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales.

De plus, la suppression de la taxe professionnelle, la diminution sans précédent de la dotation globale de fonctionnement ont fait l'objet de promesses de compensations jamais tenues. Avec le projet de supprimer 120 000 fonctionnaires et la disparition de la principale recette des villes, le Président Macron s'engage dans la voie d'une réduction mortifère de la démocratie et des services publics. Il s'engage sur un terrain dangereux, d'autant qu'élu par défaut et à peine soutenu sur son programme par 23 % des électeurs, il est bien plus faible qu'il n'y paraît. D'où sa volonté d'aller vite.

Pour nous, élus communistes, l'élan du 23 avril doit se poursuivre, s'amplifier dans le rassemblement pour que nous élisions un maximum de députés porteurs d'une vraie politique de gauche, les seuls aptes à combattre la politique du nouveau Président.

Agir pour Gonesse

Nous avons une pensée particulière pour le Policier Xavier JUGELE, lâchement assassiné le 20 avril 2017 sur les Champs-Élysées dans l'exercice de ses missions.

Cérémonie du 08/05/1945, des Génocides du XX^{ème} siècle et Déportés :

Comme chaque année, nous avons rendu hommage à la mémoire des millions de victimes de la folie des Hommes, des déportés et aux Morts pour la France.

Elections présidentielles :

Nous avons un nouveau Président de la République qui n'est pas celui que nous attendions. Mais l'important était de vaincre les extrêmes. Gateons qu'il en sera de même aux législatives ! Cette élection est unique en son genre avec des rebondissements qui ont abouti à choisir un jeune candidat inconnu il y a encore 2 ans. Il rassemble dans son mouvement « En Marche » les transfuges : PS, MoDem, UDI, LR, ... Cette composante forme ainsi un ensemble inédit. Les conséquences de ces résultats occasionnent déjà des effets dans les grands groupes politiques. Cela va se poursuivre pour les législatives ainsi que pour les autres échéances.

Nuisances aériennes :

Dans le dernier Gonessien la municipalité indique mener des actions et tente de trouver un équilibre pour préserver la santé des citoyens. Mais la pression exercée sur « APD » ne prend pas en compte les survols aériens du projet d'« EuropaCity ». Pensons aussi aux nuisances sonores des avions du Bourget. Le promoteur ambitionne 31 Millions de visiteurs en grande partie grâce à l'aéroport de Roissy-CDG. Ceci induira des rotations d'avions et des nuisances. Il faut trouver un juste équilibre entre le bien-être et la santé des Gonessiens ainsi que l'emploi. Le développement économique sur le « Triangle de Gonesse » hormis « EuropaCity » auquel nous sommes opposés, doit être prioritaire. Les entreprises qui s'implanteront dans ce secteur proche de l'aéroport de Roissy-CDG auront besoin d'infrastructures routières et de transports en commun. Il faudra également compter avec la création du « Paris Express » qui reliera Roissy - Le Bourget - Pleyel - La Défense.

Migrants :

Lors du dernier Conseil Municipal, c'est avec réserve que nous avons voté et adopté une motion afin d'apporter une solution appropriée et pérenne, pour les près de 300 migrants qui « squattent » depuis plus d'un an l'ancien hôpital de Gonesse. Nous déplorons que l'équipe de la majorité municipale « socialo-communiste » n'apporte pas de solution mais déplace le problème vers d'autres communes.

Gonesse Bleu Marine

Sur la question des migrants, la municipalité de Gonesse fait preuve d'angélisme

Lors du conseil municipal du 24 avril dernier, je me suis opposé au vote de la motion présentée par M. Jean-Pierre Blazy contre l'arrêté préfectoral portant prolongation de l'occupation de l'ancien hôpital : en clair, la réquisition par les services de l'Etat des locaux de ce bâtiment pour y héberger des migrants. Au nombre de 100 en juin 2016, ils sont plus de 200 un an plus tard à se presser dans des lieux qui se dégradent, en posant des problèmes de sécurité multiples...

La motion présentée par l'exécutif socialo-communiste s'indigne du caractère unilatéral de la mesure autoritaire prise par l'Etat, mais se contente de suggérer de délocaliser les migrants installés à Gonesse ailleurs en France ! Avec de tels vœux pieux, Jean-Pierre Blazy veut en réalité mettre la poussière sous le tapis, sans voir que la situation ne peut que se dégrader davantage, à mesure de l'arrivée massive des migrants en Ile-de-France.

La question migratoire est suffisamment grave pour ne pas avoir à pratiquer la politique de l'évitement : comptable de l'intérêt général, je considère qu'il n'est pas responsable en effet de déplacer un problème pour prétendre le régler.

La France n'a plus les moyens économiques et culturels d'accueillir toute la misère du monde. Les migrants installés à Gonesse comme ailleurs notre pays doivent être reconduits dans leurs pays d'origine ou dans les pays qui leur sont limitrophes. L'Union européenne doit porter secours aux malheureux qui traversent la Méditerranée à la recherche d'un hypothétique Eldorado, non pour les acheminer sur notre continent mais pour les ramener à leur port d'embarquement, comme cela se pratique avec succès en Australie. Les candidats au départ doivent savoir, en Afrique comme en Asie, qu'ils ne pourront obtenir en Europe de lieux d'accueil pérennes ni bénéficier de prestations sociales durables. Parallèlement, notre diplomatie doit être mise au service d'une pacification réelle des théâtres de guerre et une politique de co-développement économique doit être enfin mise en place, à l'échelle européenne, pour permettre de fixer sur leurs territoires d'origine les populations en situation de précarité.

Tel fut le sens de mon intervention lors du conseil municipal du 24 avril dernier : si la motion avait été modifiée en prenant en compte mes remarques de bon sens, nul doute que celle-ci eut été votée à l'unanimité. Plutôt que d'inscrire son action dans une logique de responsabilité, en invitant fermement le gouvernement français à faire face à ses devoirs, l'exécutif municipal a préféré se complaire une fois de plus dans l'angélisme coupable.

Elu écologiste

Ordonnances sur le code du travail, non merci Mr Macron

La Constitution permet au gouvernement de prendre des ordonnances ou d'user du 49-3 pour adopter rapidement ses réformes. Mais les députés ne sont pas sans pouvoir. Explications. Très vite, le nouveau Président de la République, entend procéder... par ordonnance à la refonte du code du travail qui vient de faire l'objet de la loi El Khomri... adopté par 49-3.

Il garantit que «l'ordonnance n'est pas contre la loi», mais est «une technique qui a valeur de loi». «Ça permet d'accélérer les débats», assure le candidat, tandis que le 49-3, «très différent», s'utilise «à la fin du débat».

Qu'est-ce que signifie gouverner par ordonnance ? C'est la possibilité non pas pour le Président de la République mais pour le gouvernement qu'il a nommé de demander aux députés (Assemblée nationale) l'autorisation de prendre des mesures afin de mettre en œuvre son programme.

Ca évite toute discussion au Parlement et tout amendement pour faire adopter une loi ou une mesure

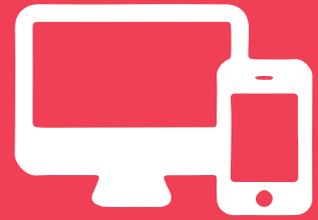
Alors que la CGT a appelé "solennellement" le successeur de François Hollande à ne pas légiférer par ordonnance pour faire passer sa réforme du code du travail

La CGT a appelé "solennellement" Emmanuel Macron à renoncer à "imposer de nouveaux reculs sociaux" par ordonnance

Au moins, une chose s'affirme très clairement après cette séquence politique digne d'un tremblement de terre : les rendez-vous cruciaux pour le monde du travail vont s'accumuler à la vitesse grand V. À commencer par le plus emblématique de tous, annoncé comme la promesse de sang et de larmes : une sorte de loi travail XXL, taillée sur mesure pour le Medef... Vous avez détesté le dispositif El Khomri ? Vous allez honnir ce que prépare l'élu de la finance. Et c'est peu dire : inversion généralisée de la hiérarchie des normes, priorité absolue laissée à la négociation par entreprise, référendum à l'initiative des employeurs, refonte de l'assurance-chômage, plafonnement des indemnités prud'homales, etc. Le futur hôte de l'Élysée entend aller beaucoup plus loin dans la casse de ce qu'il reste du Code du travail. Et très vite, puisqu'il compte user d'ordonnances dès cet été. Nous rêvons légitimement d'une VIe République ; nous revoilà dans le plein exercice de la monarchie de la Ve. Peut-être en pire...

Mais, attention ! Le Code du travail, voilà bien un sujet qui a l'art de déclencher les passions. Macron s'engage sur un terrain dangereux, le même qui aggrava la fracture idéologique au sein du PS. D'autant que le monarque de 39 ans, élu par défaut et à peine soutenu, sur le plan programmatique, par 20 % de son électorat, est bien plus faible qu'il n'y paraît. D'où sa volonté de mener une guerre éclair. C'est la raison pour laquelle les législatives vont se transformer en mère de toutes les batailles politiques. Alors, autant le dire : l'espérance d'une nouvelle gauche née le 23 avril ne saurait être dévoyée par des contingences d'appareils ou des divisions inconséquentes. L'élan doit se poursuivre, s'amplifier, dans le rassemblement, pour que nous élimions un maximum de député(e)s de résistance. Qui pourrait, sinon, combattre vraiment la régression sociale ?

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les
comptes-rendus des
précédents Conseils
Municipaux
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
lundi 26 juin
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi.

Rédaction et secrétariat de rédaction : Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Léa Peset, Raphaël Durant

Maquette : Pierre Cliquet

Photos : Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication).

ISSN : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.



Brocante Fête du Pain

**DIMANCHE
25 JUIN**

**À PARTIR DE 8H
RUE DE PARIS**

Fête Lorraine

**DU 23 JUIN AU 2 JUILLET
PLACE JEAN JAURÈS**

Du lundi au jeudi de 14h à 22h

Du vendredi au dimanche de 14h à 23h

Tarif réduit pour les enfants le mercredi

**ANIMATIONS PAR
LES ASSOCIATIONS**
en ouverture (parade)
et sur le podium
(chants et danses)
jusqu'à 17h - Place du
Général de Gaulle



INFORMATIONS AU 01 39 45 19 81

WWW.VILLE-GONESSE.FR